Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 42 (1952)

Artikel: Botse a gran pê

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Traduction: La servante de chez nous

1 La servante de chez nous n'est pas «bien» fine. Elle disait qu'elle ne buvait pas de vin, ni le soir ni le matin, ni à l'aube (ter).
2 Elle a pris la clef du cellier, la channe et la chandelle, et s'en va en bas (descend) tout lentement, lentement, lentement, la channe (ter) en mains.
3 Et elle s'en va au cul (bout) du tonneau et la tire trois fois pleine, et elle s'est mise à terre «ça d'en haut en bas» (à la renverse) «Je m'emplis (ter).
4 Et la maîtresse lui vient après et crie: «Oh! Madeleine! Tu disais que tu ne buvais pas de vin, ni le soir, ni le matin, ni à l'aube (ter).
5 «O, ma maîtresse, ne me grondez pas, de ce que la channe est pleine! Je fais ce que j'ai vu faire à vous ça d'en haut en bas: je m'emplis (ter) Amen.

Botsẹ̀ a gran pê

par *F.-X. Brodard*, Estavayer-le-Lac

Quand nous étions petits, on nous disait parfois: *Chə t'ou på krệrə tè fẹ́jo a vini botsè a gran pê.* Si tu ne veux pas obéir (croire) je te fais «à» devenir bouc (mot à mot petit bouc) à longs poils. Et cette menace dont nous ne comprenions évidemment pas le sens, mais dont nous entrevoyions non sans une certaine terreur la réalisation, nous faisait une impression, dûe au mystère qui en enveloppait le sens.

J'ai interrogé ma mère pour mon instruction . . . et la vôtre! Voici. *L'è na réjọn kə dəjạn dinchə.* C'est une parole (Es sind Worte dirait-on en allemand) que l'on disait ainsi.

Son sens? *Də l'afẹ́rə k'on dəjệ dinchə i-j'infạn po lè tini chu la krintə*, des choses que l'on disait ainsi aux enfants pour les tenir sur la crainte. Vous le voyez, cela ne nous mène pas encore très loin. Sa mère, de Villarvolard — née en 1837 — le disait déjà à ses enfants. Ma mère n'a jamais entendu parler du sens «devenir demi-fou ou ensorcelé», dont on parle dans le Glossaire.

Il y avait autrefois en Gruyère beaucoup de chèvres. Ma mère se souvient d'en avoir vu à La Roche en assez grande quantité, mais pas à très long poil.

Voici cependant ce qu'elle me raconte. Joseph Pollet et son frère Léon, de Villarvolard, se promenant dans les montagnes en Gruyère, entrèrent par curiosité dans un chalet inhabité. Ils virent sur le soliveau (*lə cholê*) un bouc énorme qui leur faisait des yeux furibonds. Retournant dans ce chalet une autre année, ils le retrouvèrent inhabité, avec le même locataire. La présence de ce bouc ne pouvait pas s'expliquer d'une façon naturelle, pensèrent nos deux Pollet.